Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
084-218400851-20250120-2025CM2501-13-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/01/2025
Publication : 24/01/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

Commune de **Murs**

Département de Vaucluse

Arrondissement d'Apt

EXTRAIT
DU
Registre des délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de MURS

Séance du 20 Janvier 2025

Membres en exercice	Quorum	Présents	Pouvoirs	Votants
10	6	10	0	10

Objet de la Délibération DECISION MODIFICATIVE (DM) n°2 VIREMENT DE CREDITS Budget commune **DELIBERATION N°2025-CM2001-13**	L'an deux-mille-vingt-cinq, le vingt janvier à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Murs, convoqués le treize janvier 2025, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire, M. ARENA Xavier. Présents : M. ARENA Xavier, M. BRIEULLE André, Mme COELHO-COSTA Laure, M. Philippe BOUYGES, M. ACHARD Patrick, Mme HAESEVOETS Patricia, Mme Catherine NOLLET , Mme PETIT-DE-LA-RHODIERE Marie-Eve, VAYSON DE PRADENNE Bruno, M. MALBEC Christian Secrétaire de séance : Mme HAESEVOETS Patricia

Délibéré :

Monsieur le Maire ouvre la séance et fait part à l'Assemblée Délibérante que le budget communal doit faire l'objet de la décision modificative suivante :

VIREMENT DE CREDITS - section EXPLOITATION

CREDITS A OUVRIR

Sens	Chap.	Art.	Nature	Montant
D	014	7392221	FPIC	2 833 €
Total				**2 833 €**

CREDITS A REDUIRE

Sens	Chap.	Art.	Nature	Montant
D	065	65311	Indemnités de fonction	-2 833 €
Total				**-2 833 €**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de :

- **APPROUVER** la décision modificative du budget communal précitée.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous actes aux effets ci-dessus.

Le Conseil,
Entendu l'exposé du rapporteur
Délibère

Adopté à l'unanimité
Ainsi délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits
(Suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme.

Le Secrétaire de Séance
Mme HAESEVOETS Patricia

Le Maire
Xavier ARENA